



Communiqué du 12 août 2021

Motion Fässler: le Conseil fédéral va de l'avant

Le 11 août, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter de 25 millions de francs le crédit consacré à la forêt. La voie est donc tracée pour une mise en œuvre cette année encore de la motion Fässler.

Le Parlement a approuvé à l'unanimité la motion Fässler «Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts» durant sa session d'été. Hier, le 11 août, le Conseil fédéral a décidé de demander au Parlement d'augmenter de 25 millions de francs dès 2021 le crédit consacré à la forêt. Le Parlement se prononcera lors de sa session d'automne sur ce montant additionnel. Vu le soutien clair dont a bénéficié la motion Fässler, on peut s'attendre à ce que les deux Chambres approuvent cet objet. La voie est donc tracée pour une augmentation en temps voulu de 100 millions de francs au total du crédit d'engagement 2020-2024 en faveur de la forêt.

Mesures en préparation dans le domaine de la forêt et du changement climatique

Les fonds mis à disposition grâce à la motion Fässler permettront de mettre en œuvre des mesures dans les domaines de la forêt et du changement climatique. La Confédération et les cantons sont actuellement en train de discuter de l'organisation concrète de ces mesures. ForêtSuisse est partie prenante de ce débat.

ForêtSuisse se félicite de cette rapide mise en œuvre

Le conseiller aux Etats Daniel Fässler, président de ForêtSuisse et initiateur de la motion, est satisfait de la réaction rapide du Conseil fédéral: «Je suis très content que le Conseil fédéral ait déjà trouvé le moyen de fournir les ressources financières nécessaires à la forêt. Cela n'allait pas de soi. Ma conviction s'en trouve aussi renforcée: ma motion répond à un réel besoin. La forêt suisse a bel et bien besoin de fonds supplémentaires afin que ses propriétaires bénéficient de soutiens pour l'adapter aux conditions climatiques en pleine évolution.»

Contact

Daniel Fässler, conseiller aux Etats,
président de ForêtSuisse
+41 79 310 92 15
daniel.faessler@parl.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association faîtière des propriétaires forestiers. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres permettant aux propriétaires, exploitantes et exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable, et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.foretsuisse.ch